

Les Suisses donnent de la voix.

Le 10 février, nos voisins helvètes se prononçaient sur l'initiative populaire "Stopper le mitage", visant à freiner l'étalement urbain. À l'heure où, en France, les "gilets jaunes" réclament un référendum d'initiative citoyenne, les Suisses, eux, pratiquent la démocratie directe depuis le XIX^e siècle. Faut-il supprimer l'armée? laisser leurs cornes aux vaches? instaurer un revenu minimum? N'importe quelle question peut être soumise à votation. Un moyen de concertation qui favorise le débat et facilite le consensus.

PAR ISABELLE MAYAULT - ILLUSTRATIONS IGOR BARBIČIĆ

G

ENÈVE, DÉBUT 2019.
LES PANNEAUX DES
VOTATIONS AUX
couleurs pop
sont de retour

un peu partout en ville. « *Le béton ne nourrit pas* », peut-on lire sur une affiche où des grues dominant un champ d'un vert intense. Les habitants s'appêtent à voter. Une fois de plus. Il est midi, l'heure où tout le monde déjeune. À Bel-Air, dans le centre-ville, où se croisent une petite dizaine de lignes de bus et de trams, Valentin Dujoux, coprésident des Jeunes Verts du canton de Genève, bat la campagne, les bras chargés de pommes. « *Bonjour, c'est pour les votations! Je vous offre une pomme?* » Sur le fruit, gravé au laser, le slogan « Stop mitage ». L'initiative, lancée par les écolos, vise à freiner l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles et les paysages naturels. Sur leur futur bulletin, les Suisses pourront lire une synthèse du sujet. Elle se veut brève et neutre, mais elle met, de fait, largement en valeur l'opinion du Conseil fédéral (le gouvernement) et du Parlement (les députés). « La question qui vous est posée : acceptez-vous l'initiative populaire Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti? Recommandation du

Conseil fédéral et du Parlement : Non. » Les institutions suisses estiment que la récente loi d'aménagement du territoire prend largement en compte les points soulevés par les « initiants », comme on les appelle. Ce que ces derniers contestent.

Entre deux tramways, une femme s'arrête : « *Ça veut dire quoi "mitage"?* » Le mot, traduit de l'allemand et peu usité, n'est pas un cadeau pour les militants francophones. Une autre dame demande : « *Je suis française, je peux voter quand même?* » Dans une ville comme Genève où un habitant sur deux est étranger, la question revient souvent. « *Je viens de rentrer des États-Unis, avant j'étais dans le canton de Loug, avance un Suisse à l'accent québécois. Vous savez si je peux voter dans le canton de Genève?* » Sophie Desbiolles, coprésidente des Jeunes Verts avec Valentin Dujoux, le renvoie poliment au service des votations. « *On fait un peu de tout : assistante sociale, centre d'information, orientation touristique* », commente-t-elle, amusée. Finalement, une autre passante s'arrête, pour parler d'écologie : « *Ils veulent faire des jardins suspendus en ville. Mais partout on a de l'espace! – Bientôt, on va inventer l'arbre* », renchérit Valentin Dujoux, qui la remercie de son intérêt pour leur cause.

C'est entendu, les Suisses votent beaucoup. Ils ont voté contre un salaire minimum à 4 000 francs suisses par mois (la Suisse n'en impose pas) et pour l'interdiction de la construction de nouveaux minarets – dans un

pays qui n'en compte que quatre ...

... mosquées. Alors que les « gilets jaunes » ont avancé le RIC (référendum d'initiative citoyenne) comme revendication principale de leur mouvement, Emmanuel Macron lui-même s'est justifié de ne pas adhérer au modèle politique helvétique : « *Je crois aux identités profondes des peuples. (...) La France n'est pas la Suisse, et la Suisse ne marche pas aussi bien qu'on le pense. La Suisse, c'est 6 millions de personnes. Et d'ailleurs, les Suisses, comme disait je ne sais plus qui, ils commencent toujours avec des questions de gauche et ils finissent avec des réponses de droite.* » Un esprit facétieux dirait que le président sait de quoi il parle.

Mais alors est-ce bien vrai que les Suisses votent sur tout, et tout le temps? Sur tout, presque. Exception faite des propositions qui invalident les engagements internationaux de la Suisse ou celles qui défendraient l'esclavage et la torture. Et à la condition que la votation ne s'éparpille pas en une multitude de questions différentes. Elle doit néanmoins obtenir le feu vert de la chancellerie fédérale, à Berne – toute initiative entraînant, si elle est approuvée, une modification de la Constitution. Ainsi, ces dernières années, les Suisses ont-ils voté, au niveau fédéral, pour ou contre l'adhésion du pays à l'ONU, pour ou contre la suppression de l'armée, pour ou contre la sortie du nucléaire, pour ou contre une subvention pour les éleveurs qui n'écornent pas leurs vaches ou même, sur Internet, pour choisir les nouvelles paroles de l'hymne national (la Suisse est devenue le seul pays à avoir changé entièrement les paroles de son hymne –, ça ne s'invente pas, elles ont été écrites par un économiste!). Tout le temps? Quatre fois par an, quand même, la densité du calendrier fluctuant au gré des votations fédérales, cantonales et municipales. En tout, au XX^e siècle, la Suisse avait voté autant que tous les autres pays du monde réunis.

A CAMPAGNE DE "STOP AU MITAGE" DURE DEPUIS TROIS PETITS MOIS. Mais, pour les militants, c'est l'aboutissement d'années de travail. Une idée dans l'air du temps au moment de

la mise en route de l'initiative peut intéresser beaucoup moins lors du vote : « Pour la sortie du nucléaire, l'initiative a été lancée juste après Fukushima. Mais le vote a eu lieu cinq ans plus tard. Pour la campagne, ça n'a pas aidé », se souvient Valentin Dujoux. Pour « Stop au mitage », l'idée a été validée dès 2015 par le comité d'initiative des Jeunes Verts. Une fois l'autorisation juridique obtenue, les initiants ont exactement dix-huit mois pour récolter 100 000 signatures. « Là, c'est le branle-bas de combat », résume Valentin Dujoux. À l'époque où la majorité des Suisses votaient encore dans les urnes, le dimanche, comme les Français, il suffisait d'aller chercher les signatures à la sortie de l'isolote. Mais aujourd'hui, dans le canton de Genève, seuls 5 % des votants se déplacent le dimanche. Les autres envoient leur bulletin par La Poste avant le mercredi soir ou sur Internet.

En toute logique, plus les moyens sont importants, plus on a de chances de convaincre. Avec leurs 325 000 francs de budget au niveau fédéral, les Jeunes Verts sont obligés de distribuer des flyers pour espérer toucher le public. « Avec nos petits budgets, on ne peut pas rivaliser », commente Sophie Desbiolles, au moment où arrive un tramway, les flancs couverts de jaune et du slogan de leurs adversaires : « Superflue et nuisible ! Non à l'initiative extrême contre le mitage ». Ce même slogan paraît tous les jours dans le journal gratuit *20 minutes*, mais aussi sous forme de publicité dans l'appli mobile TPG – les transports publics genevois. Les adversaires ? Des conseillers nationaux de différents partis de droite, parmi lesquels le parti populiste UDC, premier parti de Suisse en termes de voix (29,5 % aux élections de 2015). « En tout cas, ce qui est sûr, c'est que ce système de votation fait travailler l'économie », ironise Valentin

Dujoux. Prudent, il ajoute : « Si on fait 45 %, on sort le champagne. » Il faut dire que les écologistes ne se sont jamais relevés des 8 % obtenus en 2015 à l'issue de leur proposition de taxe sur l'énergie (le plus mauvais score d'une initiative populaire depuis 1929). Même si les votations sont nombreuses, s'enchaînant à intervalles réguliers, elles ont un impact politique fort pour les partis.

En octobre 2016, Stop au mitage avait réuni 135 000 signatures, dont 114 000 ont été validées à l'issue d'une scène de dépôt très théâtrale sur la place Fédérale de Berne, où les initiants apportent les cartons de signatures sur une charrette, puis se les passent de main en main jusqu'à ce qu'ils atterrissent sur les

marches du palais Fédéral. Une scène qui fait écho à l'époque où les outils de la démocratie directe ont été mis en place en Suisse. En 1848, la Constitution instaure un État fédéral. En 1874 naît le référendum facultatif – un faux ami puisqu'il s'agissait en réalité du droit du peuple suisse à contester par le vote une loi émise par le Parlement et jugée injuste. « À cette époque, alors que les révolutionnaires radicaux ont été écrasés partout en Europe, sauf en Suisse, ils ont compris qu'ils ne pourraient pas survivre seuls au pouvoir. C'est ainsi qu'il a été décidé de donner au peuple des instruments de démocratie directe », raconte le sociologue Jean Ziegler. En 1891 naissait le référendum d'initiative populaire (qui nécessitait à l'époque 50 000 signatures). Si ces outils ont participé au développement du sacro-saint consensus suisse, leurs effets n'ont pas été immédiatement miraculeux. « Au XIX^e siècle, le gouvernement s'en est pris plein les dents. On votait de façon plus plébiscitaire qu'aujourd'hui. Mais l'élite a depuis appris à maîtriser cet outil », analyse Pascal Sciarini, politiste et professeur à l'université de Genève.

En certaines occasions, il est arrivé au Parlement de mal évaluer la popularité future d'une initiative. Ce fut le cas pour le vote contre la redevance audiovisuelle. « Les autorités se sont dit : "Laissez-les se prendre une claque" », se souvient Frédéric Jollien, co-initiateur de la votation No Billag pour les Jeunes libéraux-radicaux. Dans un restaurant végétarien, à côté de la gare de Lausanne, le trentenaire se rappelle : « On avait la trouille de ne pas avoir les 100 000 signatures. »

Malgré le demi-million de francs de budget récolté par le comité du parti uniquement pour cette phase de la campagne, l'équipe a dû faire dans l'artisanal : un restaurateur du « fin fond de la Suisse allemande » s'était porté volontaire pour stocker les caisses de signatures, pour trier les envois et économiser sur les frais postaux. Mais, loin de cette image d'Épinal, l'équipe a aussi eu recours à une agence privée, spécialisée dans la récolte de signatures. Ces structures établissent un prix en fonction de la difficulté du thème de la campagne. « Généralement, c'est 2 francs ou 2,5 francs la signature, mais on a eu de la chance, ils nous l'ont fait à moins de 2 », se souvient Frédéric Jollien, qui estime avoir récolté ainsi 10 000 à 15 000 noms, soit un dixième du total.

À la vue des sondages, à l'époque tous en faveur de la suppression de la redevance, l'exécutif a dû redresser la barre. Pour inverser la courbe, Doris Leuthard, alors chef du département fédéral de la communication, baisse la redevance en deux temps, jusqu'à assumer le slogan « 1 franc par jour » (soit 365 francs par an contre 451 francs au début de la campagne). Un débat inhabituellement long, qui s'est étiré d'octobre à mars. « Pour les médias, c'était la fin du monde », raconte Frédéric Jollien. Toute l'industrie du cinéma s'y est mise, tous les comiques. Ils se sont même servis de l'émission culte « Les Babibouchettes », avec les marionnettes du facteur Hyacinthe et d'Albert Le Vert, pour défendre la redevance. C'est finalement le « non » à la suppression de la redevance qui l'a emporté, dans la totalité des cantons, et à 71,6 % (c'est la « double majorité » suisse : la majorité des cantons et la majorité de la population, indispensable à l'adoption du texte).

Qu'elles soient de droite ou de gauche, les trajectoires des initiatives suivent souvent la même courbe : dans les premiers sondages, en amont de la campagne, le « oui » est très haut, avant de diminuer sous le coup des arguments des adversaires, jusqu'à passer au-dessous de la barre des 50 % le jour du vote. « Le "non", c'est toujours pour des arguments économiques, quel que soit le sujet », poursuit Valentin Dujoux. Réforme fiscale, sortie du nucléaire, alimentation équitable, l'argument-phare, c'est : « Vous allez détruire des emplois », et le problème, c'est que ça marche. » « Dans les

sondages en amont, on mesure une sympathie avec l'idée, mais sans débat, sans argument contre. Puis le gouvernement sort du bois, les milieux économiques... Ça influence, commente Pascal Sciarini. Par définition, ce sont des propositions qui émanent de milieux minoritaires. Elles provoquent l'ordre établi. On a par exemple voté deux fois sur la suppression de l'armée, en 1989 et en 2001. »

« Il y a beaucoup de "gilets jaunes" qui m'appellent en ce moment, confie Jean Ziegler, auteur du *Capitalisme expliqué à ma* ...

... petite-fille. Je leur dis : "Vous avez raison de demander un droit d'initiative, mais sachez qu'en Suisse, quatre fois sur cinq, le peuple vote contre son propre intérêt..." » Le sociologue indique que, durant les deux dernières années, les Suisses ont voté contre l'instauration du salaire minimum, contre une sixième semaine de congés payés ou encore contre l'augmentation des retraites. Une aberration, selon lui. « Ces outils contribuent à rendre les décisions bien acceptées, même si on a voté contre, parce qu'on y a participé », explique Pascal Sciarini. La preuve : depuis les années « septante », époque qui marque la fin des « trente glorieuses » et la naissance de nouveaux mouvements sociaux (Verts, antimilitaristes mais aussi xénophobes), de plus en plus d'initiatives sont lancées dans le pays.

Dimanche 10 février, au quartier genevois des Délices, à deux pas de l'ancienne maison de Voltaire, dans un collège qui porte son nom, ouvert comme les autres bureaux de vote de dix heures à midi, Sophie et Samuel A., enseignante et designer, sont allés voter sur l'initiative Stopper le mitage. Ces trentenaires font partie des irréductibles qui aiment mettre leur voix dans l'urne, pour le geste. Ils incarnent les 10 % de Suisses qui s'expriment à chaque votation – contre 80 % qui votent occasionnellement et 10 %, jamais. « J'aime bien ce côté des votations avec des sujets qui peuvent sembler absurdes, explique Sophie. Les autres pays se moquent parfois de nous, et c'est vrai qu'on perd du temps avec ce processus. Mais, pour prendre l'exemple de la votation récente sur "les cornes des vaches", c'est quand même des droits d'être vivants dont on parle. » Succès surprise au moment des signatures, cette votation, qui a été lancée, fait inhabituel, par un individu isolé (l'éleveur Armin Capaul), prônait la création d'une sub-

vention pour les détenteurs d'animaux à cornes. Il a finalement échoué tout près du but avec 55 % des votes contre. « Au début, je considérais la question du point de vue affectif, se rappelle Sophie. Et puis, en me renseignant, en lisant, j'ai changé d'avis. Finalement, j'ai voté de manière réaliste. » Sophie et Samuel ont récemment pris l'habitude d'organiser des brunchs politiques. « On s'est rendu compte qu'on parlait des votations avec les copains quand c'était déjà trop tard », commente Samuel. « Ou entre deux portes », renchérit Sophie, avant d'ajouter : « L'objectif, c'était de réunir huit ou neuf amis qui s'étaient un peu renseignés. Par exemple, pour l'initiative sur les cornes, on a reçu un ami qui connaissait un agriculteur. »

L'IDÉE QUE LA FRANCE NE SERAIT PAS MÛRE pour cet exercice de démocratie directe ne convainc pas les spécialistes suisses. « Une bêtise », estime Pascal Sciarini. « C'est complètement irrationnel », renchérit Jean Ziegler. Le premier prône quand même de ne pas transposer d'un coup les outils pensés par les Suisses, tandis que le second n'y oppose aucune objection. Mais tous deux y voient une piste pour l'émergence de nouvelles idées et un sentiment de représentativité renouvelé. « La démocratie représentative, telle que Jean-Jacques Rousseau – un Suisse ! – l'a inventée, est arrivée à son terme », affirme Jean Ziegler.

Côté suisse, l'idée de voter seulement une fois tous les quatre ou cinq ans laisse rêveur. « Ça nous paraît très bizarre », constate Samuel. « Comme on doit réfléchir à chaque votation et essayer de choisir la solution qui nous semble faire le moins de dégâts possible, cela nous permet de réaliser que les enjeux sont complexes et, finalement, d'avoir un certain respect pour la classe politique », analyse Sophie. Samuel est plus critique : il juge la manière de présenter les questions aux citoyens lors des votations parfois « un peu louche », relevant même de la « manigance ». Il y voit néanmoins l'occasion pour les politi-

ciens de « plus naturellement les aider à comprendre le peuple » et estime que, « si l'on ne pose jamais de questions aux citoyens, on ne peut pas les connaître ». Fin 2018, les pre-

miers sondages donnaient le « oui » à 63 % pour l'initiative Stopper le mitage. Le jour du vote, le texte a finalement été rejeté par près de 63 % des votants. ●